

Glyphosate L'Assemblée rejette à nouveau l'interdiction dans la loi

ENVIRONNEMENT Au terme d'un long débat en nouvelle lecture du projet de loi agriculture et alimentation, les députés ont rejeté l'ensemble des amendements visant à graver dans le texte l'engagement présidentiel d'interdire la substance, « au plus tard dans trois ans »...

Les députés n'ont pas gravé dans la loi l'interdiction du glyphosate d'ici 2021 malgré la promesse d'Emmanuel Macron. — ALLILI/SIPA

Nouveau débat enflammé à l'Assemblée sur le glyphosate, mais résultat inchangé : l'interdiction de l'herbicide controversé d'ici trois ans ne sera pas inscrite dans la loi, ont décidé les députés dans la nuit de vendredi à ce samedi.

Au terme d'un long débat en nouvelle lecture du projet de loi agriculture et alimentation, les députés ont rejeté au petit matin l'ensemble des amendements visant à graver dans le texte l'engagement présidentiel d'interdire la substance, « au plus tard dans trois ans ». Le scrutin le plus serré a porté sur un amendement du « marcheur » François-Michel Lambert, rejeté par 42 voix contre 35, les autres amendements, défendus notamment par l'ex-ministre de l'Ecologie Delphine Batho ou les Insoumis étant rejetés plus largement.

Soutien de l'ensemble de la gauche

Tous ces amendements avaient le soutien de l'ensemble de la gauche, plaidant pour un « signal fort » sur ce sujet. En mai, lors de la première lecture du texte, des députés, y compris certains « marcheurs », avaient déjà plaidé en vain pour sanctuariser dans la loi l'engagement présidentiel. Ils avaient eu le soutien de Nicolas Hulot, alors ministre de l'Ecologie.

Comme au printemps, le ministre de l'Agriculture, Stéphane Travert, s'est opposé aux amendements mettant en avant la « méthode » du gouvernement : « task force », mobilisation de la recherche pour développer des solutions agronomiques, mission parlementaire... « La position de la France est désormais connue », et « nous souhaitons être au rendez-vous dans les trois ans » pour « répondre à l'objectif présidentiel, mais surtout à la demande de la population », a-t-il affirmé.

« Effet dévastateur »

Il a obtenu l'appui du rapporteur Jean-Baptiste Moreau (LREM) pour qui inscrire l'engagement dans la loi sur cette substance jugée « cancérigène probable » par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) « ne sert à rien ». Jean-Baptiste Moreau s'est aussi appuyé sur les déclarations de Matthieu Orphelin (LREM), un des fers de lance du combat contre le glyphosate en mai, qui avait expliqué jeudi dans l'hémicycle avoir pris note de toutes les « avancées obtenues depuis » et ne pas vouloir « refaire le match ».

D'autres élus LREM ont mis en avant « la responsabilisation des acteurs » et leur refus de voir l'opposition essayer de « préempter » l'engagement présidentiel. « Dès lors que vous êtes confiant dans la méthode qui est la vôtre, pourquoi refuser d'inscrire dans la loi ? », a questionné de son côté Guillaume Garot (PS). « Si la France ressemblait à tous les engagements successifs pris par les présidents, ça serait le paradis », a ironisé de son côté François Ruffin (LFI), son collègue Alexis Corbière promettant à la majorité un « effet dévastateur ».

Les députés, ont adopté dans la foulée vers 5h du matin l'ensemble du projet de loi. Le texte reviendra en nouvelle lecture au Sénat le 25 septembre, marquant le début de la session extraordinaire à la chambre haute.

<https://www.20minutes.fr/planete/2336979-20180915-glyphosate-assemblee-rejette-nouveau-interdiction-loi>